

en réclamant pour soi toutes les immunités, en refusant à ceux que l'on frappe le droit de rendre les coups sous prétexte qu'ils attaquent la religion même, c'est s'arroger une prérogative tellement monstrueuse que la conscience d'aucun homme jouissant de sa raison ne saurait la reconnaître. Il est impossible de trop appuyer là-dessus afin que tout le monde saisisse bien la différence et se convainque enfin que le *Réveil*, dans l'attitude qu'il a prise, ne fait qu'acte de résistance et non pas acte d'agression.

Ci-suit un fragment de la lettre pastorale de Mgr-Guilbert, celui qui est le plus applicable à la situation des catholiques au Canada :

L'Eglise, écrit M. Guilbert, ne proscrit ni n'adopte de préférence aucun régime; elle s'accorde à tous sans distinction; elle a vécu sous des monarchies héréditaires et électives, absolues ou constitutionnelles, sous des aristocraties féodales, sous des Républiques oligarchiques et sous des Républiques populaires. Partout elle a cruellement souffert; sous toutes les formes de gouvernement elle a souvent rencontré l'injustice et d'indignes persécutions, et quelquefois aussi la paix et la liberté.

Que l'on considère, à l'heure présente, ce qui se passe sur le globe, où se rencontrent tous les régimes politiques avec leurs nuances diverses. Evidemment l'Eglise peut y être respectée, protégée même; elle peut y être libre, comme elle peut y être opprimée, privée injustement de ses droits, n'y avoir plus une place au soleil.

C'est donc une grande erreur et une erreur funeste que de prétendre l'inféoder à une forme quelconque de gouvernement; mais pour le prétendre, il faut ignorer l'histoire.

Des hommes assurément respectables, et animés des meilleures intentions, avaient cru bon d'identifier la politique à la religion. Ils voulaient, disait-on, souder le trône à l'autel et l'autel au trône. Mais alors, quand s'écroule le trône soudé à l'autel, l'autel en est lui-même nécessairement ébranlé. Ah! comprenons-le bien, l'autel n'est pas fait pour être collé à un trône de rois ou d'empereurs, ni au siège d'un président de République, ni aux fauteuils d'un Sénat, ni aux banquettes d'une Chambre des députés. Sa place est dans une région plus haute et plus seraine, pour commander le respect aux hommes honnêtes de tous les partis, qui sont tous appelés à y venir ensemble répandre leurs prières, y chercher la force et les consolations dont ils ont besoin.

Les français qui habitent New-York y ont fondé un Athénée où tous les soirs, le samedi excepté, de 8 à 10 heures, il se donne des cours d'algèbre, d'arithmétique, de géométrie, de géographie, d'histoire, de chimie, de dessin, de musique vocale, de français, etc. " Ces cours, absolument gratuits, sont ouverts à toute personne comprenant assez le français pour les suivre. Vieux et jeunes, hommes et femmes, noirs et blancs, y sont démocratiquement admis." Ainsi s'exprime notre confrère, le *Messenger Franco-Américain*. De même, à Montréal, nous venons de voir que les dames anglaises ont formé une association qui a pour objet d'instituer des cours publics sur toutes les sciences et les arts, sur l'histoire et la littérature. Il est bien entendu qu'une pareille pensée ne saurait jamais venir au gouvernement local, et que des cours publics donnés par des professeurs laïques attirés de l'étranger et payés convenablement, lui paraîtraient une des plus dangereuses hérésies qu'on puisse imaginer. Qu'on se figure un peu le gouvernement de Boucherville, encore tout placardé du bill Angers sur l'éducation, fondant des chaires pour l'enseignement des sciences naturelles et posi-

tives ainsi que de l'histoire, d'après les découvertes modernes et d'après la critique raisonnée! Aussi, nous ne nous attendons pas à un pareil phénomène. Des cours publics libres! Que dirait M. le Curé? Cela est aussi diabolique que les écoles communes. Aussi, conduit par un esprit d'impartialité dont il faut lui tenir compte, le gouvernement n'accordera ni les uns ni les autres; et tant que le pays sera gouverné par des congréganistes ou des marguilliers en charge, on peut s'attendre à ce que le Bas-Canada reste une oasis de paix au milieu des agitations des autres peuples cherchant de toutes parts des voies nouvelles, et créant des instruments de progrès et de lumière sous toutes les formes.

Aussi, nous n'avons ni ingénieurs, ni minéralogistes, ni géologues, ni chimistes, ni physiciens, ni géographes, ni historiens, ni géomètres, ni botanistes, enfin, nous n'avons rien, rien, rien; nous empruntons tous les hommes spéciaux à l'étranger quand nous en avons besoin, et nous sommes le plus heureux peuple du monde..... de l'autre monde; du moins ça nous a été promis, il y a dix-huit cents ans.

NOTES ET COMMENTAIRES

Le *Journal des Trois-Rivières* vient de publier une série d'articles sur la "liberté de la presse." Ce qui a induit l'organe programmatiste à mettre au jour les théories qu'il professe sur ce grave sujet, c'est l'arrêt qui a été rendu par le juge Routhier condamnant le rédacteur du *Canadien* à l'amende ou à la prison pour mépris de Cour. Il est assez difficile de saisir, au milieu de ce pêle-mêle d'idées gothiques et de phrases filandreuses, la véritable pensée de l'écrivain. Serait-ce pas hasard un plaidoyer en faveur de la liberté de la presse? se demande-t-on en voyant le titre de ces articles. Ce serait bien peu connaître à qui on a affaire que de s'imaginer cela. Il est assez connu aujourd'hui que ce que les programmatistes détestent le plus, c'est la liberté sous toutes ses formes. Au reste, l'illustre Luigi, leur théologien en titre, s'est déjà chargé de formuler dans sa fameuse brochure sur le libéralisme les idées que la secte entretient sur la matière. A la page 63, il y est solennellement déclaré que quiconque est en faveur de la liberté de la presse doit être rangé dans la classe des libéraux impies. Qu'on lise, ça y est en toutes lettres :

"Le libéralisme impie se formule, dit-il, dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Il veut la licence sous le nom de liberté, et il proclame la complète indépendance de l'Etat vis-à-vis de Dieu et de son Eglise. Liberté de conscience, liberté des cultes, *liberté de la presse*; en un mot, liberté de tout dire et de tout faire, voilà ce qui le constitue. C'est l'ennemi juré de l'Eglise et il travaille à la détruire."

Il va sans dire que le journal trifluvien partage les mêmes théories. Seulement il veut faire illusion à ses lecteurs et leur faire croire qu'il est pour la liberté et qu'il n'est opposé qu'à la licence. C'est ainsi qu'il revendique pour les journalistes de son opinion le droit de tout dire, parce que, eux seuls, prétend-il, ont le don de toujours demeurer dans les limites permises, attendu